

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2008-2403 du 01/08/2008 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 8 août 2008).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2010 par l'arrêté municipal n° 2009-2130 du 30 juillet 2009)